

**Nom commercial :** Aquabloc Diesel**Code produit:** S152**Version actuelle:** 2.0.0, établi le: 23.08.2018**Version remplacée:** 1.0.0, établi le: 31.07.2018**Région:** FR**RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise****1.1 Identificateur de produit****Nom commercial****Aquabloc Diesel S152****1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées****Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange**

Additif pour produits pétroliers

**Utilisations contre-indiquées**

Donnée non disponible.

**1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité****Adresse**Beropur AG  
Feldstrasse 8  
CH-8370 Simnach  
SuisseT : +41 (71) 960 07 27 - F : +41 (71) 960 07 28  
service@beropur.ch - www.beropur.ch**1.4 Numéro d'appel d'urgence**

Centre Suisse d'information Toxicologique:

T: +41 (44) 251 51 51

T: +41 145 (24 h)

www.toxi.ch

**RUBRIQUE 2: Identification des dangers****2.1 Classification de la substance ou du mélange****Classification conformément au règlement (CE) n° 1272/2008 (CLP)**

Aquatic Chronic 3; H412

Asp. Tox. 1; H304

**Informations relatives à la classification**

Le produit a été classé en utilisant les méthodes mentionnées ci-dessous et décrites à l'Article 9 et les critères spécifiés dans le Règlement (CE) Nr. 1272/2008 :

Dangers physiques: évaluation des données avec l'annexe I, Partie 2

Dangers pour la santé et dangers pour l'environnement: évaluation des données toxicologiques et écotoxicologiques en conformité avec l'Annexe I, Partie 3, 4 et 5.

**2.2 Éléments d'étiquetage****Étiquetage conformément aux critères du règlement (CE) n° 1272/2008 (CLP)****Pictogrammes de danger**

SGH08

**Mention d'avertissement**

Danger

**Composants déterminant le danger devant figurer sur l'étiquette:**

Hydrocarbures C10-C14, n-alcanes, isoalcanes, cycloalcanes, aromates (2-25%

hydrocarbures, C14-C18, n-alcanes, isoalcanes, composés cycliques, aromatiques (2-30%)

**Mentions de danger**

H304

Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.

H412

Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

**Mentions de danger (UE)**

EUH066

L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.

# Fiche de données de sécurité CE

Nom commercial : Aquabloc Diesel

Code produit: S152

Version actuelle: 2.0.0, établi le: 23.08.2018

Version remplacée: 1.0.0, établi le: 31.07.2018

Région: FR

## Conseils de prudence

P301+P310

P331

EN CAS D'INGESTION: Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON/un médecin.  
NE PAS faire vomir.

## 2.3 Autres dangers

Evaluation PBT  
donnée non disponible

Evaluation vPvB  
donnée non disponible

## RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

### 3.1 Substances

Non applicable. Le produit n'est pas une substance.

### 3.2 Mélanges

#### Composants dangereux

N°	Dénomination de la substance	Indications complémentaires		
	N° CAS / CE / Index / REACH	Classification (CE) 1272/2008 (CLP)	Concentration	%
1	<b>Hydrocarbures C10-C14, n-alcanes, isoalcanes, cycloalcanes, aromates (2-25%)</b>			
	- 925-653-7 - 01-2119458869-15	EUH066 Asp. Tox. 1; H304 Aquatic Chronic 3; H412	>= 25,00 - < 50,00	% en poids
2	<b>hydrocarbures, C14-C18, n-alcanes, isoalcanes, composés cycliques, aromatiques (2-30%)</b>			
	- 920-360-0 - 01-2119448343-41	Asp. Tox. 1; H304 EUH066	>= 25,00 - < 50,00	% en poids
3	<b>nitrate de 2-éthylhexyle</b>			
	27247-96-7 248-363-6 - 01-2119539586-27	Acute Tox. 4; H302 Acute Tox. 4; H312 Acute Tox. 4; H332 Aquatic Chronic 2; H411	>= 10,00 - < 25,00	% en poids
4	<b>Hydrocarbures, C10, aromatiques, &lt;1% de naphthalène</b>			
	- 918-811-1 - 01-2119463583-34	Aquatic Chronic 2; H411 Asp. Tox. 1; H304 EUH066 STOT SE 3; H336	< 2,50	% en poids
5	<b>naphthalène</b>			
	91-20-3 202-049-5 601-052-00-2 -	Acute Tox. 4*; H302 Aquatic Acute 1; H400 Aquatic Chronic 1; H410 Carc. 2; H351	< 0,50	% en poids

Pour le texte complet des phrases H et EUH mentionnées: voir article 16

(\* , \*\* , \*\*\* , \*\*\*\*) Pour de plus amples détails veuillez consulter l'annexe VI, point 1.2. du règlement CLP (1272/2008)

## RUBRIQUE 4: Premiers secours

### 4.1 Description des premiers secours

#### Indications générales

Quitter immédiatement les chaussures et vêtements contaminés et les nettoyer soigneusement avant de les porter de nouveau. S'il y a un risque d'évanouissement, allonger et transporter les personnes contaminées en position latérale de sécurité. En cas de douleurs persistantes, appeler un médecin.

#### Après inhalation

Eloigner de la zone de danger les personnes contaminées par le produit. Assurer un apport d'air frais.

# Fiche de données de sécurité CE

**Nom commercial :** Aquabloc Diesel

**Code produit:** S152

**Version actuelle:** 2.0.0, établi le: 23.08.2018

**Version remplacée:** 1.0.0, établi le: 31.07.2018

**Région:** FR

## **Après contact cutané**

En cas de contact avec la peau, laver immédiatement à l'eau et au savon.

## **Après contact oculaire**

Enlever les lentilles de contact. Rincer soigneusement à l'eau courante pendant 10 à 15 minutes, les paupières bien écartées et en protégeant l'œil non affecté. Traitement chez un ophtalmologiste.

## **Après ingestion**

Ne pas faire vomir - danger d'aspiration. Rincer soigneusement la bouche avec de l'eau. Ne jamais rien faire ingérer à une personne inconsciente. Dans le cas de pertes de connaissance ou engourdissement maintenir la personne contaminée par le produit en position latérale de sécurité.

## **4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés**

Donnée non disponible.

## **4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires**

Donnée non disponible.

## **RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie**

### **5.1 Moyens d'extinction**

#### **Agent d'extinction approprié**

Eau pulvérisée; Mousse; Dioxyde de carbone; extincteur à poudre

#### **Agent d'extinction non approprié**

Jet d'eau

### **5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange**

En cas d'incendie, il peut y avoir dégagement de: Dioxyde de carbone (CO<sub>2</sub>); Les vapeurs sont plus lourdes que l'air, et peuvent donc se déplacer au niveau du sol en direction de la source d'inflammation. Les vapeurs peuvent parcourir une distance considérable vers une source d'ignition et provoquer un retour de flamme.

### **5.3 Conseils aux pompiers**

Utiliser un appareil respiratoire autonome. Porter un vêtement de protection. Refroidir les récipients menacés par vaporisation d'eau. Empêcher les effluents de la lutte contre l'incendie de pénétrer dans les égouts et les cours d'eau.

## **RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle**

### **6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence**

#### **Pour les non-secouristes**

Se référer aux mesures de protection énumérées dans les rubriques 7 et 8. Eviter contamination de la peau, les yeux et des vêtements. Veiller à assurer une aération suffisante. Tenir à l'écart des sources d'ignition.

#### **Pour les secouristes**

Donnée non disponible. Equipement de protection individuelle – cf. rubrique 8.

### **6.2 Précautions pour la protection de l'environnement**

Ne pas rejeter dans les canalisations d'égout/les eaux de surface/les eaux souterraines. Ne pas rejeter dans la terre/le sous-sol.

### **6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage**

Ramasser avec un produit absorbant (par ex. sable, Kieselguhr, liant universel). Le produit récupéré doit être manipulé conformément aux indications de la section "considérations relatives à l'élimination".

### **6.4 Référence à d'autres rubriques**

Donnée non disponible.

# Fiche de données de sécurité CE

Nom commercial : Diesel Additiv

Code produit: 53-0160

Version actuelle: 2.0.0, établi le: 23.08.2018

Version remplacée: 1.0.0, établi le: 31.07.2018

Région: FR

## RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

### 7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

#### Indications pour l'utilisation en toute sûreté

Assurer une bonne aération des locaux, le cas échéant mettre en place une aspiration mécanique sur le lieu de travail. En cas de dépassement des valeurs limite au poste de travail, porter un appareil de respiration homologué à cet effet. Minimiser les risques dus à la manipulation du produit par des mesures de sécurité et de prévention appropriées. Les processus (mode opératoire) doit être conçu de façon à empêcher la libération de matières dangereuses ou un contact avec la peau en conformité avec les règles de l'art.

#### Mesures générales de protection et d'hygiène

Ne pas fumer, ne pas manger ni boire sur le lieu du travail. Conserver à l'écart des aliments et boissons. Eviter le contact avec les yeux et la peau. Enlever immédiatement tout vêtement souillé ou éclaboussé. Se laver les mains avant les pauses et au moment de quitter le travail.

#### Indications pour la protection contre l'incendie et l'explosion

Conserver à l'écart de toute source d'ignition et de chaleur.

### 7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

#### Mesures techniques et conditions de stockage

Conserver les récipients hermétiquement fermés dans un endroit frais et bien ventilé.

#### Température de stockage recommandée

Valeur < 50 °C

#### Exigences concernant les aires de stockage et les conteneurs

Les emballages entamés doivent être refermés soigneusement et conservés en position verticale. Conserver uniquement dans le récipient d'origine. Protéger des fortes chaleurs et du rayonnement direct du soleil.

#### Indications concernant le stockage avec d'autres produits

Ne pas stocker en commun avec: Acides; Bases; Agents oxydants

### 7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Donnée non disponible.

## RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

### 8.1 Paramètres de contrôle

#### Valeurs limites sur les lieux de travail

N°	Dénomination de la substance	N° CAS	N° CE
1	naphtalène	91-20-3	202-049-5
	91/322/EWG		
	Naphtalene		
	VLE (8h)	50 mg/m <sup>3</sup>	10 ppm
	<b>Valeurs limites d'exposition professionnelle aux agents chimiques en France</b>		
	Naphtalène		
	VLE (8h)	50 mg/m <sup>3</sup>	10 ppm
	Remarque/s	C2	

#### Valeurs DNEL, DMEL et PNEC

##### valeurs DNEL ( travailleurs )

N°	Dénomination de la substance			N° CAS / CE
	Voie d'exposition	durée d'action	effet	Valeur
1	nitrate de 2-éthylhexyle			27247-96-7 248-363-6
	dermale	(chronique) à long terme	systémique	1 mg/kg/jour
	dermale	(chronique) à long terme	local	44 µg/cm <sup>2</sup>
	par inhalation	(chronique) à long terme	systémique	0.35 mg/m <sup>3</sup>
2	Hydrocarbures, C10, aromatiques, <1% de naphtalène			- 918-811-1
	dermale	(chronique) à long terme	systémique	12,5 mg/kg/jour
	par inhalation	(chronique) à long terme	systémique	151 mg/m <sup>3</sup>

# Fiche de données de sécurité CE

Nom commercial : Diesel Additiv

Code produit: 53-0160

Version actuelle: 2.0.0, établi le: 23.08.2018

Version remplacée: 1.0.0, établi le: 31.07.2018

Région: FR

## valeurs DNEL (consommateur)

N°	Dénomination de la substance			N° CAS / CE	
	Voie d'exposition	durée d'action	effet	Valeur	
1	nitrate de 2-éthylhexyle			27247-96-7 248-363-6	
	orale	(chronique) à long terme	systémique	25	µg/kg/jour
	dermale	(chronique) à long terme	systémique	0.52	mg/kg/jour
	dermale	(chronique) à long terme	local	22	µg/cm <sup>2</sup>
	par inhalation	(chronique) à long terme	systémique	87	µg/m <sup>3</sup>
2	Hydrocarbures, C10, aromatiques, <1% de naphthalène			- 918-811-1	
	orale	(chronique) à long terme	systémique	7,5	mg/kg/jour
	dermale	(chronique) à long terme	systémique	7,5	mg/kg/jour
	par inhalation	(chronique) à long terme	systémique	32	mg/m <sup>3</sup>

## valeurs PNEC

N°	Dénomination de la substance		N° CAS / CE	
	compartiment écologique	Type	Valeur	
1	nitrate de 2-éthylhexyle		27247-96-7 248-363-6	
	Eau	eau douce	0,8	µg/L
	Eau	eau marine	0,08	µg/L
	Eau	eau douce sédiment	0,00074	mg/kg poids sec
	Eau	eau marine sédiment	0,00074	mg/kg poids sec
	sol	-	0,000191	mg/kg poids sec
	station d'épuration des eaux résiduaires (STP)	-	10	mg/L

## 8.2 Contrôle de l'exposition

### Contrôles techniques appropriés

Donnée non disponible.

### Equipement de protection individuelle

#### Protection respiratoire

En cas de dépassement des valeurs limite au poste de travail, porter un appareil de respiration homologué à cet effet. Prendre les mesures de protection respiratoire appropriées en cas de formation d'aérosols, de vapeurs et de brouillard lorsque les valeurs limite d'exposition professionnelle ne sont pas spécifiées. filtre combiné

Filte respirateur EN14387-A

#### Protection des yeux / du visage

Lunettes avec protection latérale (EN 166)

#### Protection des mains

En cas de risque de contact du produit avec la peau, il est suffisant d'utiliser des gants de protection homologués par ex. conformes à la norme EN 374. Avant chaque utilisation, le gant de protection doit être testé en fonction de son aptitude spécifique au poste de travail (telles que la résistance mécanique, la compatibilité avec le produit et les propriétés antistatiques). Observer les instructions et les informations du fabricant des gants de protection quant à leur utilisation, le stockage, les soins et le remplacement des gants. Remplacer immédiatement des gants endommagés ou dégradés. Les opérations doivent être conçues de manière à éviter une utilisation permanente des gants de protection.

Matériau approprié En cas de contact à court terme / protection contre projections: PVC

Epaisseur du matériel 0,8 mm

Temps de passage 4 h

#### Divers

Vêtements de travail couramment utilisés pour les travaux chimiques.

Matériau approprié coton

#### Contrôle de l'exposition de l'environnement

Donnée non disponible.

# Fiche de données de sécurité CE

**Nom commercial :** Diesel Additiv

**Code produit:** 53-0160

**Version actuelle:** 2.0.0, établi le: 23.08.2018

**Version remplacée:** 1.0.0, établi le: 31.07.2018

**Région:** FR

## RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

### 9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

<b>Etat/Couleur</b>	
liquide	
<b>Odeur</b>	
Donnée non disponible.	
<b>Seuil d'odorat</b>	
Donnée non disponible.	
<b>pH</b>	
Donnée non disponible.	
<b>Point d'ébullition / Zone d'ébullition</b>	
Valeur	> 160 °C
<b>Point de fusion / Zone de fusion</b>	
Donnée non disponible.	
<b>Point de décomposition / Zone de décomposition</b>	
Donnée non disponible.	
<b>Point d'éclair</b>	
Valeur	> 61 °C

# Fiche de données de sécurité CE

Nom commercial : Diesel Additiv

Code produit: 53-0160

Version actuelle: 2.0.0, établi le: 23.08.2018

Version remplacée: 1.0.0, établi le: 31.07.2018

Région: FR

## Température d'auto-inflammabilité

Donnée non disponible.

## Propriétés comburantes

Donnée non disponible.

## Propriétés explosives

Donnée non disponible.

## Inflammabilité (solide, gaz)

Donnée non disponible.

## Limites inférieures d'inflammabilité ou limites d'explosivité;

Donnée non disponible.

## Limites supérieures d'inflammabilité ou limites d'explosivité

Donnée non disponible.

## Pression de vapeur

Donnée non disponible.

## Densité de vapeur

Donnée non disponible.

## Taux d'évaporation

Donnée non disponible.

## Densité relative

Donnée non disponible.

## Densité

Donnée non disponible.

## Solubilité dans l'eau

Donnée non disponible.

## Solubilité(s)

Donnée non disponible.

## Coefficient de partage: n-octanol/eau

N°	Dénomination de la substance	N° CAS	N° CE
1	nitrate de 2-éthylhexyle	27247-96-7	248-363-6
log Pow		5,24	
Méthode		OECD 117	
Source		ECHA	

## Viscosité

Valeur	<	20,5	mm <sup>2</sup> /s
Température de référence		40	°C
Type	cinématique		

## 9.2 Autres informations

### Autres informations

Donnée non disponible.

## RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

### 10.1 Réactivité

Pas de réactions dangereuses si utilisé conformément au mode d'emploi.

### 10.2 Stabilité chimique

La préparation est stable aux conditions de manipulation et de stockage recommandées sous la rubrique 7.

### 10.3 Possibilité de réactions dangereuses

Réactions dangereuses improbables si utilisé correctement.

### 10.4 Conditions à éviter

Chaleur, flammes nues et autres sources d'ignition.

# Fiche de données de sécurité CE

Nom commercial : Diesel Additiv

Code produit: 53-0160

Version actuelle: 2.0.0, établi le: 23.08.2018

Version remplacée: 1.0.0, établi le: 31.07.2018

Région: FR

## 10.5 Matières incompatibles

Aucune connue

## 10.6 Produits de décomposition dangereux

Pas de produit de décomposition dangereux connu.

## RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

### 11.1 Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité orale aiguë (résultat du calcul ATE du mélange)			
N°	Nom du produit		
1	Diesel Additiv		
Remarque/s	Le résultat obtenu par la méthode de calcul définie au point 3.1.3.6 de la partie 3 de l'annexe I du règlement (CE) n° 1272/2008 (CLP), se situe en dehors des valeurs impliquant une classification / l'étiquetage du mélange selon tableau 3.1.1 (ETA orale > 2000 mg/kg).		
Toxicité orale aiguë			
N°	Dénomination de la substance	N° CAS	N° CE
1	hydrocarbures, C14-C18, n-alcanes, isoalcanes, composés cycliques, aromatiques (2-30%)	-	920-360-0
DL50	>	4150	mg/kg de poids corporel
Espèces	rat		
Méthode	OECD 423		
Source	ECHA		
2	nitrate de 2-éthylhexyle	27247-96-7	248-363-6
DL50		9601	mg/kg de poids corporel
Espèces	rat		
Méthode	FHSA, CPSC USA		
Source	ECHA		
3	naphtalène	91-20-3	202-049-5
DL50		533	mg/kg de poids corporel
Espèces	rat		
Source	ECHA		
Toxicité dermale aiguë (résultat du calcul ATE du mélange)			
N°	Nom du produit		
1	Diesel Additiv		
Remarque/s	Le résultat obtenu par la méthode de calcul définie au point 3.1.3.6 de la partie 3 de l'annexe I du règlement (CE) n° 1272/2008 (CLP), se situe en dehors des valeurs impliquant une classification / l'étiquetage du mélange selon tableau 3.1.1 (ETA cutanée > 2000 mg/kg).		



# Fiche de données de sécurité CE

Nom commercial : Diesel Additiv

Code produit: 53-0160

Version actuelle: 2.0.0, établi le: 23.08.2018

Version remplacée: 1.0.0, établi le: 31.07.2018

Région: FR

Toxicité dermale aiguë			
N°	Dénomination de la substance	N° CAS	N° CE
1	hydrocarbures, C14-C18, n-alcanes, isoalcanes, composés cycliques, aromatiques (2-30%)	-	920-360-0
DL50	>	2000	mg/kg de poids corporel
Espèces	lapin		
Méthode	OCDE 402		
Source	ECHA		
2	nitrate de 2-éthylhexyle	27247-96-7	248-363-6
DL50	>	4801	mg/kg de poids corporel
Espèces	lapin		
Méthode	Consumer Product Safety Commission - FHSA - Federal Hazards Substances Regulations, 16 CFR 1500		
Source	ECHA		

Toxicité aiguë par inhalation (résultat du calcul ATE du mélange)	
N°	Nom du produit
1	Diesel Additiv
Remarque/s	Le résultat obtenu par la méthode de calcul définie au point 3.1.3.6 de la partie 3 de l'annexe I du règlement (CE) n° 1272/2008 (CLP), se situe en dehors des valeurs impliquant une classification / l'étiquetage du mélange selon tableau 3.1.1 (ETA inhalation: > 20.000 ppmV (gaz), > 20 mg/l (vapeurs), > 5 mg/l (poussières/brouillards).

Toxicité aiguë par inhalation			
N°	Dénomination de la substance	N° CAS	N° CE
1	hydrocarbures, C14-C18, n-alcanes, isoalcanes, composés cycliques, aromatiques (2-30%)	-	920-360-0
CL50	>	5,28	mg/l
Durée d'exposition		4	h
Etat d'agrégation	Brouillard		
Espèces	rat		
Méthode	OCDE 403		
Source	ECHA		
Evaluation/Classement	Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.		

Corrosion cutanée/irritation cutanée			
N°	Dénomination de la substance	N° CAS	N° CE
1	hydrocarbures, C14-C18, n-alcanes, isoalcanes, composés cycliques, aromatiques (2-30%)	-	920-360-0
Espèces	lapin		
Méthode	OCDE 404		
Source	ECHA		
Évaluation	Non irritant		

Lésions oculaires graves/irritation oculaire			
N°	Dénomination de la substance	N° CAS	N° CE
1	hydrocarbures, C14-C18, n-alcanes, isoalcanes, composés cycliques, aromatiques (2-30%)	-	920-360-0
Espèces	lapin		
Méthode	OCDE 405		
Source	ECHA		
Évaluation	Non irritant		

# Fiche de données de sécurité CE

**Nom commercial :** Diesel Additiv

**Code produit:** 53-0160

**Version actuelle:** 2.0.0, établi le: 23.08.2018

**Version remplacée:** 1.0.0, établi le: 31.07.2018

**Région:** FR

<b>Sensibilisation respiratoire ou cutanée</b>			
N°	Dénomination de la substance	N° CAS	N° CE
1	hydrocarbures, C14-C18, n-alcanes, isoalcanes, composés cycliques, aromatiques (2-30%)	-	920-360-0
Voie d'exposition		Peau	
Espèces		cobaye	
Évaluation		non sensibilisant	

<b>Mutagénicité sur les cellules germinales</b>			
N°	Dénomination de la substance	N° CAS	N° CE
1	hydrocarbures, C14-C18, n-alcanes, isoalcanes, composés cycliques, aromatiques (2-30%)	-	920-360-0
Type d'examen		Chromosome aberration test	
Espèces		Human Lymphocyte	
Méthode		OECD 473	
Source		ECHA	
Évaluation/Classement		Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.	
Type d'examen		Bacterial Reverse Mutation Test	
Espèces		Salmonella typhimurium	
Méthode		OECD 471	
Source		ECHA	
Évaluation/Classement		Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.	

<b>Toxicité pour la reproduction</b>	
Donnée non disponible.	

<b>Cancérogénicité</b>	
Donnée non disponible.	

<b>Toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition unique</b>	
Donnée non disponible.	

<b>Toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition répétée</b>			
N°	Dénomination de la substance	N° CAS	N° CE
1	hydrocarbures, C14-C18, n-alcanes, isoalcanes, composés cycliques, aromatiques (2-30%)	-	920-360-0
Voie d'exposition		orale	
Espèces		rat	
Méthode		OECD 407	
Source		ECHA	
Évaluation/Classement		Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.	
Voie d'exposition		par inhalation	
Espèces		rat	
Méthode		OECD 413	
Source		ECHA	
Évaluation/Classement		Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.	

<b>Danger par aspiration</b>	
Donnée non disponible.	

# Fiche de données de sécurité CE

Nom commercial : Diesel Additiv

Code produit: 53-0160

Version actuelle: 2.0.0, établi le: 23.08.2018

Version remplacée: 1.0.0, établi le: 31.07.2018

Région: FR

## RUBRIQUE 12: Informations écologiques

### 12.1 Toxicité

<b>Toxicité sur les poissons (aigüe)</b>			
N°	Dénomination de la substance	N° CAS	N° CE
1	nitrate de 2-éthylhexyle	27247-96-7	248-363-6
CL50	Durée d'exposition	2 96	mg/l h
Espèces		Danio rerio	
Méthode		OCDE 203	
Source		ECHA	
2	Hydrocarbures, C10, aromatiques, <1% de naphtalène	-	918-811-1
LL50	Durée d'exposition	>= 2 - 5 96	mg/l h
Espèces		Oncorhynchus mykiss	
Méthode		OCDE 203	
Source		ECHA	
<b>Toxicité sur les poissons (chronique)</b>			
Donnée non disponible.			
<b>Toxicité pour les daphnies (aigüe)</b>			
N°	Dénomination de la substance	N° CAS	N° CE
1	nitrate de 2-éthylhexyle	27247-96-7	248-363-6
CE50	Durée d'exposition	> 12,6 48	mg/l h
Espèces		Daphnia magna	
Méthode		OCDE 202	
Source		ECHA	
2	Hydrocarbures, C10, aromatiques, <1% de naphtalène	-	918-811-1
LE50	Durée d'exposition	>= 3 - 10 48	mg/l h
Espèces		Daphnia magna	
Méthode		OCDE 202	
Source		ECHA	
<b>Toxicité pour les daphnies (chronique)</b>			
Donnée non disponible.			
<b>Toxicité pour les algues (aigüe)</b>			
N°	Dénomination de la substance	N° CAS	N° CE
1	nitrate de 2-éthylhexyle	27247-96-7	248-363-6
CE50	Durée d'exposition	1,57 72	mg/l h
Espèces		Pseudokirchneriella subcapitata	
Méthode		OCDE 201	
Source		ECHA	
2	Hydrocarbures, C10, aromatiques, <1% de naphtalène	-	918-811-1
LE50	Durée d'exposition	>= 1 - 3 72	mg/l h
Espèces		Pseudokirchneriella subcapitata	
Méthode		OCDE 201	
Source		ECHA	

# Fiche de données de sécurité CE

Nom commercial : Diesel Additiv

Code produit: 53-0160

Version actuelle: 2.0.0, établi le: 23.08.2018

Version remplacée: 1.0.0, établi le: 31.07.2018

Région: FR

## Toxicité pour les algues (chronique)

Donnée non disponible.

## Toxicité sur bactéries

Donnée non disponible.

## 12.2 Persistance et dégradabilité

### Biodégradabilité

N°	Dénomination de la substance	N° CAS	N° CE
1	Hydrocarbures, C10, aromatiques, <1% de naphthalène	-	918-811-1
Type	DCO		
Valeur		49,56	%
Durée		28	jour(s)
Méthode	OCDE 301 F		
Source	ECHA		
Évaluation	n'est pas biodégradable facilement		

## 12.3 Potentiel de bioaccumulation

### Coefficient de partage: n-octanol/eau

N°	Dénomination de la substance	N° CAS	N° CE
1	nitrate de 2-éthylhexyle	27247-96-7	248-363-6
log Pow		5,24	
Méthode	OECD 117		
Source	ECHA		

## 12.4 Mobilité dans le sol

Donnée non disponible.

## 12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB

### Résultats des évaluations PBT et vPvB

Evaluation PBT	donnée non disponible
Evaluation vPvB	donnée non disponible

## 12.6 Autres effets néfastes

Donnée non disponible.

## 12.7 Autres informations

### Autres informations

Le produit ne doit pas parvenir sans contrôle dans l'environnement.

## RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

### 13.1 Méthodes de traitement des déchets

#### Produit

Attribuer un numéro de code de déchet selon le catalogue européen des déchets en accord avec le service régional d'élimination des déchets.

#### Emballage

Les emballages doivent être vidés entièrement et remis à la déchetterie en conformité avec les dispositions légales. Les emballages contenant encore des résidus doivent être éliminés conformément aux spécifications d'élimination de l'éliminateur régional agréé.

# Fiche de données de sécurité CE

Nom commercial : Diesel Additiv

Code produit: 53-0160

Version actuelle: 2.0.0, établi le: 23.08.2018

Version remplacée: 1.0.0, établi le: 31.07.2018

Région: FR

## RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

### 14.1 Transport ADR/RID/ADN

Le produit n'est pas soumis aux prescriptions ADR/RID/ADN.

### 14.2 Transport IMDG

Le produit n'est pas soumis aux prescriptions IMDG.

### 14.3 Transport ICAO-TI / IATA

Le produit n'est pas soumis aux prescriptions ICAO-TI / IATA.

### 14.4 Autres informations

Donnée non disponible.

### 14.5 Dangers pour l'environnement

Informations sur les risques pour l'environnement, si pertinents, voir 14.1 - 14.3.

### 14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Donnée non disponible.

### 14.7 Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC

Non pertinent

## RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

### 15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

#### Règlements UE

#### **Règlement (CE) n o 1907/2006 (REACH) Annexe XIV ( Liste des substances soumises à autorisation)**

D'après toutes les données disponibles et/ou conformément aux informations fournies par les fournisseurs en amont, le produit ne contient aucune substance considérée comme soumise à l'obligation d'autorisation incluse à l'annexe XIV (liste des substances soumises à autorisation) du Règlement Reach (CE) 1907/2006.

#### **Liste des substances candidates REACH dites extrêmement préoccupantes (SVHC) à soumettre à la procédure d'homologation**

D'après toutes les données disponibles et/ou conformément aux informations fournies par les sous-traitants, le produit ne contient pas de substances considérées des substances à inclure à l'annexe XIV (liste, voire classement des substances soumises à une autorisation) selon les articles 57 et 59 du règlement REACH (CE) 1907/2006.

#### **Règlement (CE) n o 1907/2006 (REACH) Annexe XVII: RESTRICTIONS APPLICABLES À LA FABRICATION, LA MISE SUR LE MARCHÉ ET L'UTILISATION DE CERTAINES SUBSTANCES ET PRÉPARATIONS DANGEREUSES ET DE CERTAINS ARTICLES DANGEREUX**

Le produit est soumise à restriction selon l'annexe XVII du règlement REACH (CE) 1907/2006 .

N° 3

#### **DIRECTIVE 2012/18/UE concernant la maîtrise des dangers liés aux accidents majeurs impliquant des substances dangereuses**

Le produit n'est pas soumis à l'annexe I, partie 1 ou partie 2.

### 15.2 Évaluation de la sécurité chimique

Une évaluation de la sécurité chimique n'a pas été réalisée pour ce mélange

## RUBRIQUE 16: Autres informations

#### **Sources des données utilisées pour l'établissement de la fiche:**

Règlement (CE) no 1907/2006 (REACH), 1272/2008 (CLP) dans sa version respective actuellement en vigueur.

Directives CE 2000/39/CE, 2006/15/CE, 2009/161/CE

Listes nationales sur les valeurs limites pour l'air applicables dans les différents pays dans leurs versions respectives actuellement en vigueur.

Règlements sur les transports d'après ADR, RID, IMDG, IATA dans leurs versions respectives actuellement en vigueur.

Les sources de données évaluées pour la détermination des données physiques, toxicologiques et écotoxicologiques sont indiquées dans les sections respectives.

# Fiche de données de sécurité CE

---

**Nom commercial :** Diesel Additiv

**Code produit:** 53-0160

**Version actuelle:** 2.0.0, établi le: 23.08.2018

**Version remplacée:** 1.0.0, établi le: 31.07.2018

**Région:** FR

---

**Texte intégral des phrases H et EUH mentionnées aux sections 2 et 3 (si non cité dans ces sections).**

H302	Nocif en cas d'ingestion.
H312	Nocif par contact cutané.
H332	Nocif par inhalation.
H336	Peut provoquer somnolence ou vertiges.
H351	Susceptible de provoquer le cancer
H400	Très toxique pour les organismes aquatiques.
H410	Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
H411	Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

**Service ayant établi cette fiche de données de sécurité**

UMCO GmbH

Georg-Wilhelm-Str. 187, D-21107 Hamburg

Tel.: +49 40 / 555 546 300 Fax: +49 40 / 555 546 357 e-mail: umco@umco.de

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.

Modifications / suppléments:

Les modifications par rapport à l'édition précédente sont indiquées à gauche de la page.

Le présent document est protégé par la loi sur les droits d'auteur. Toute altération ou reproduction nécessite l'accord explicite préalable de la société UMCO GmbH.

Prod-ID 734401